

Votre Altesse royale,
Madame la Ministre,
Vos excellences, les ambassadeurs et
les juges,
Monsieur le Président,
Monsieur le Recteur émérite,
Mesdames, Messieurs,

Ce soir est un moment très solennel.
L'Unesco, l'Université du Luxembourg
et vous tous par votre présence
réaffirmez l'importance des
principes fondamentaux des droits de
l'homme dans notre société du 21e
siècle.

On peut se convaincre que depuis
Thomas Jefferson et la Déclaration
d'Indépendance des Etats-Unis,
depuis la Déclaration des droits de
l'homme de 1789, et celle des
Nations Unies de 1948, les droits de
l'homme sont une évidence, une
sympathique redondance, un
anachronisme.

Et pourtant... Les droits de l'homme sont bafoués à bien des endroits sur la planète. Aujourd'hui encore, même dans les pays les plus libres, les droits de l'homme ne sont pas les droits de la femme, les droits des enfants, les droits des gais, les droits des réfugiés, les droits des handicapés, des malades, les droits des autres.

Nous avons certes avancé de façon spectaculaire dans la deuxième moitié du 20e siècle. Au Québec, d'où je viens, une femme peut désormais avoir son propre compte en banque depuis les années 1960, sans l'autorisation de son mari. Au Luxembourg, elle a ce droit depuis les années 1970. Un homme gai n'est plus un criminel en Irlande depuis 1993. Un homme noir peut aspirer à la présidence des Etats-Unis depuis 2008. Une femme blanche n'a pas encore établi ce précédent. Quand ma grand-mère est décédée en Belgique en 1988, j'ai découvert qu'elle ne s'appelait pas Alice Gohy, mais

Madame Georges Nizet. Nous avons avancé, quelques fois à la façon des processions d'Echternach, mais nous avons globalement avancé dans l'affirmation des droits et l'exercice de ceux-ci.

Toutefois, les menaces quotidiennes à nos droits fondamentaux sont nombreuses. Le populisme qui sévit à quelques centaines de kilomètres du Luxembourg, fait reculer l'humanité. La vieille recette du bouc émissaire, pour détourner l'attention du public des vrais enjeux, fonctionne encore remarquablement bien, même dans des pays où l'éducation semble accessible. La peur de l'autre reste un levier dont se servent abondamment et sans vergogne des leaders, démocratiquement élus, des démocraties les plus anciennes.

Le formidable outil digital a le potentiel, s'il est mal utilisé, de transformer subtilement une démocratie en une dictature

numérique, où les citoyens, leurs préférences de vie, d'achat, de lecture, leurs écarts de conduite peuvent être exposés à tout moment au grand public, ou utilisés à des fins commerciales ou politiques.

Plus que jamais, dans ce premier quart du 21e siècle, une Chaire UNESCO sur les droits de l'homme est-elle nécessaire. Sa présence à l'Université du Luxembourg nous ravit depuis 2011, avec le leadership de son titulaire fondateur, Jean-Paul Lehnens, que je salue. Aujourd'hui, l'UNESCO renouvelle son engagement et sa confiance en l'Université du Luxembourg. Le flambeau est transmis de Jean-Paul Lehnens à Robert Harmsen. Avec ce flambeau, vient une responsabilité dont nous saurons nous montrer dignes.

Plus que jamais les universités ont-elles un rôle important dans le fonctionnement démocratique. À l'heure où la pensée critique se

décline en 280 caractères,
l'Université assure un environnement
de réflexion rigoureuse,
indépendante, libre et dénuée de
tout conflit d'intérêt. Elle offre
un éclairage nuancé sur les grands
enjeux de notre époque, établit avec
rigueur ce qui est un fait et ce qui
ne l'est pas.

Je me permets de le répéter parce
que même si cela nous semble
évident, cette évidence est
subtilement remise en question dans
des pays aussi de proches de nous
que la Hongrie, au sein même de
l'Union européenne. La liberté
académique et l'autonomie des
universités sont essentielles au bon
fonctionnement de la démocratie.
Privez une université de ces deux
valeurs fondamentales et
soudainement, plus une critique
scientifique ne se fait entendre,
plus un fait n'est un fait. Et c'est
la démocratie qui en pâtit, et à
terme, vous le savez, la liberté
individuelle et la paix.

Nous avons la chance de vivre dans un pays qui chérit ces valeurs. Un pays qui a fondé en 2003 une Université qui jouit de toute son indépendance et de toute son autonomie. Ce pays visionnaire, ce n'est pas un hasard, est aussi un des plus fervents défenseurs de la démocratie.

J'émetts le vœux que cette Chaire Unesco sur les droits de l'homme continue à éclairer avec brio le débat public de ses analyses. Qu'elle soit le garant de notre engagement collectif pour le respect des droits de l'homme.

Je remercie l'UNESCO pour sa confiance en notre Institution.

Altesse royale, Mesdames et Messieurs, villmools merci!